

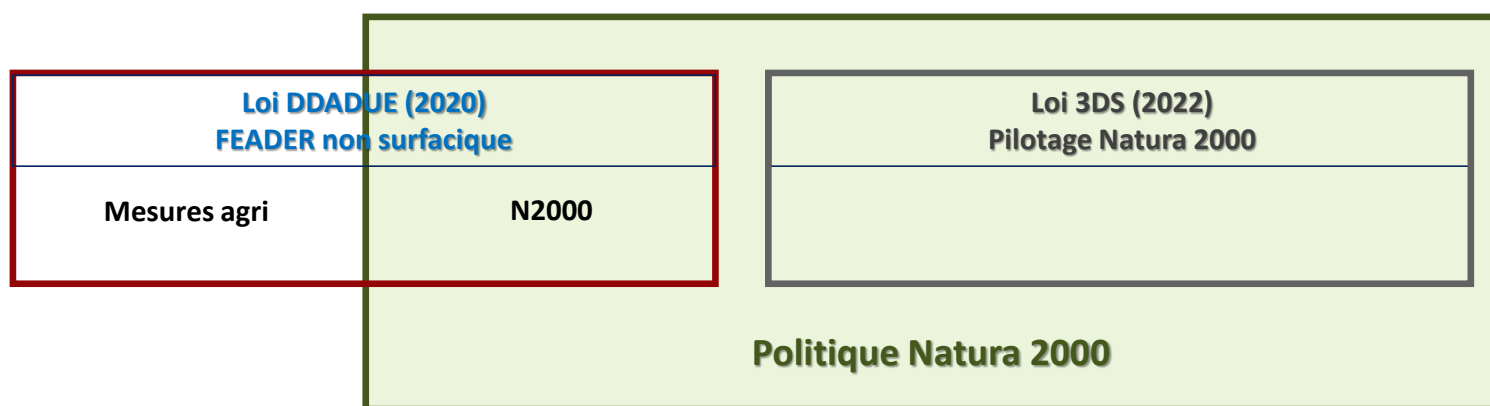
Site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet »

Comité de pilotage
12 décembre 2023 – Sainte Croix Vallée Française (48)

- Le transfert de compétence à la Région
- L'organisation en Occitanie
- Rappel du rôle de chacun



Le transfert de compétences à la Région



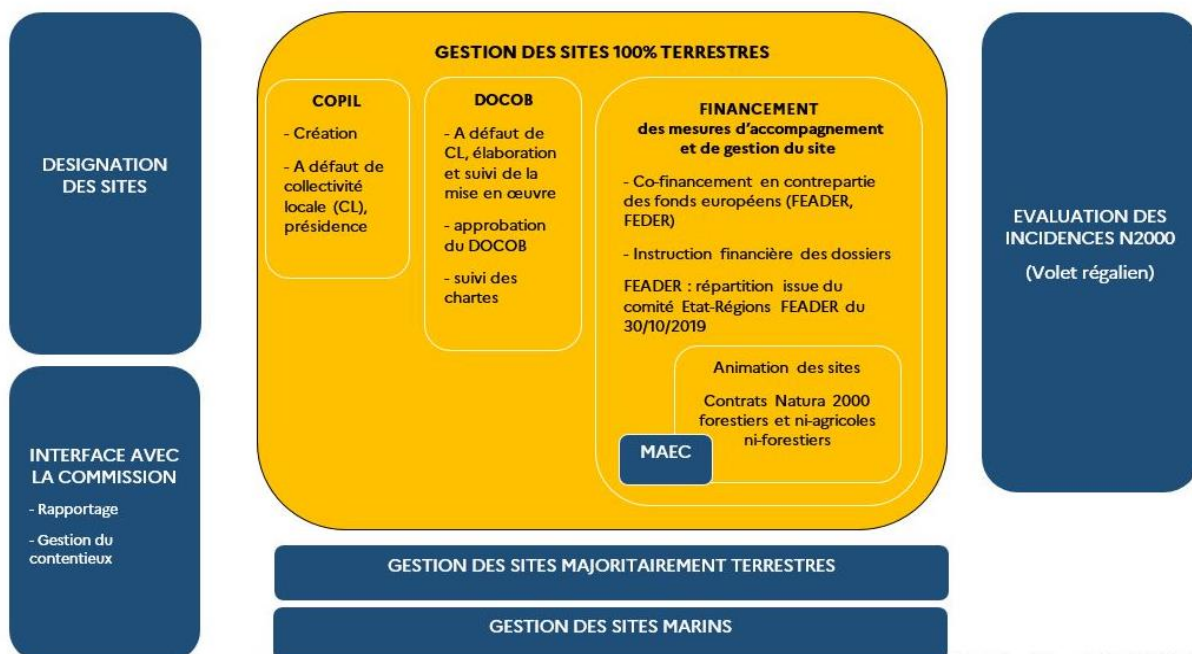
Décret du 30 décembre 2022 relatif à la décentralisation de la gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres



Missions relatives à la politique Natura 2000
Décentralisation de la gestion des sites 100% terrestres aux régions

Missions conservées par l'État

Décentralisation aux Régions



L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT



La Région Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

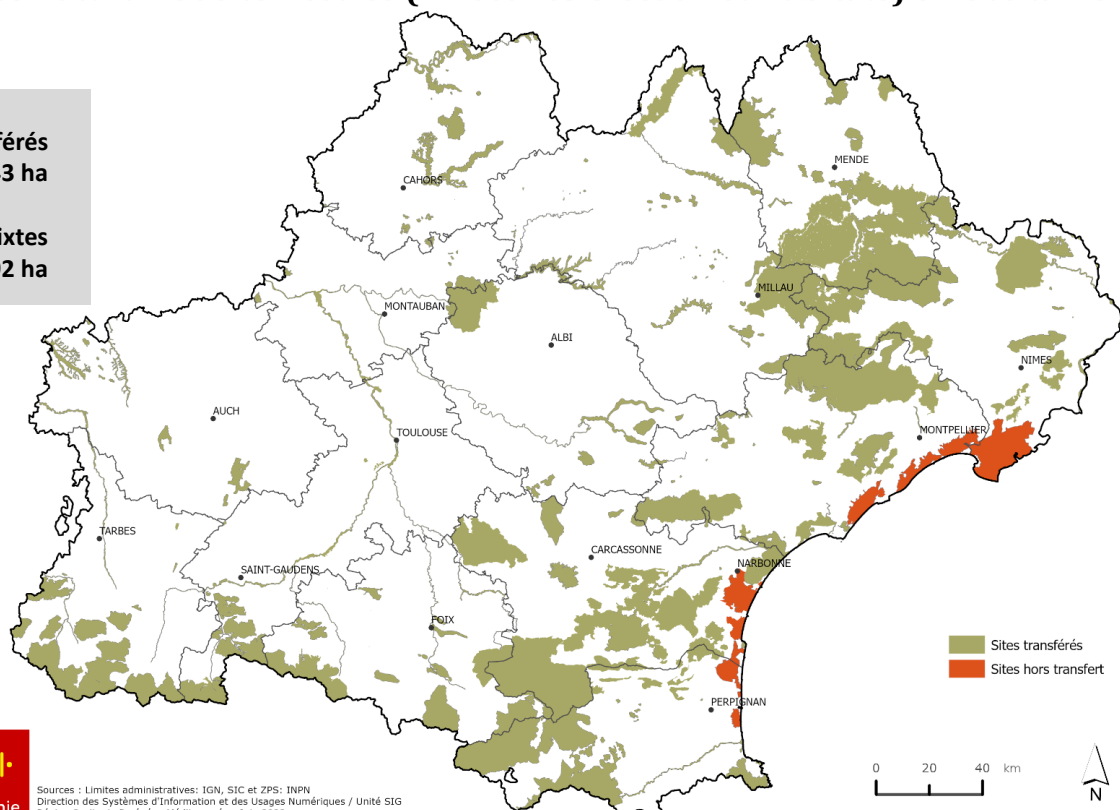


Réalisation : Viviane LE SOURD THEBAUD
(DGALN/DEB/PRET/ETS)
Date : 03/11/2022

Sites Natura 2000 terrestres (Directives Oiseaux et Habitats) en Occitanie

221 sites transférés
1 672 443 ha

17 sites mixtes
142 592 ha



Sources : Limites administratives: IGN, SIC et ZPS: INPN
Direction des Systèmes d'Information et des Usages Numériques / Unité SIG
Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée - Juin 2022

Les conséquences de la décentralisation

Jusqu'au 31/12/2022

- Autorité administrative = **Etat** (DDT)
- Structure porteuse = collectivité locale ou à défaut DDT (sites « orphelins »)
- Animation → en régie et/ou externalisée (portage collectivité) ou marché public (sites orphelins)

Depuis le 01/01/2023

- Autorité administrative = **Région Occitanie**
- Structure porteuse = collectivité locale ou, à défaut, la Région Occitanie (sites « orphelins »)
- Animation → en régie et/ou externalisée (portage collectivité) ou **marché public régional pluriannuel** (procédure formalisée)



L'organisation en Occitanie

Responsable de service
Nathalie LAMANDE
(Montpellier)

Pôle administratif

3 instructeurs et instructrices (déb. 2024)

2 à Montpellier

1 à Toulouse

1 assistante/gestionnaire (Montpellier)

Pôle Technique

7 chargé(e)s de projets

1 CP à Montpellier

1 CP à Millau

2 CP à Toulouse

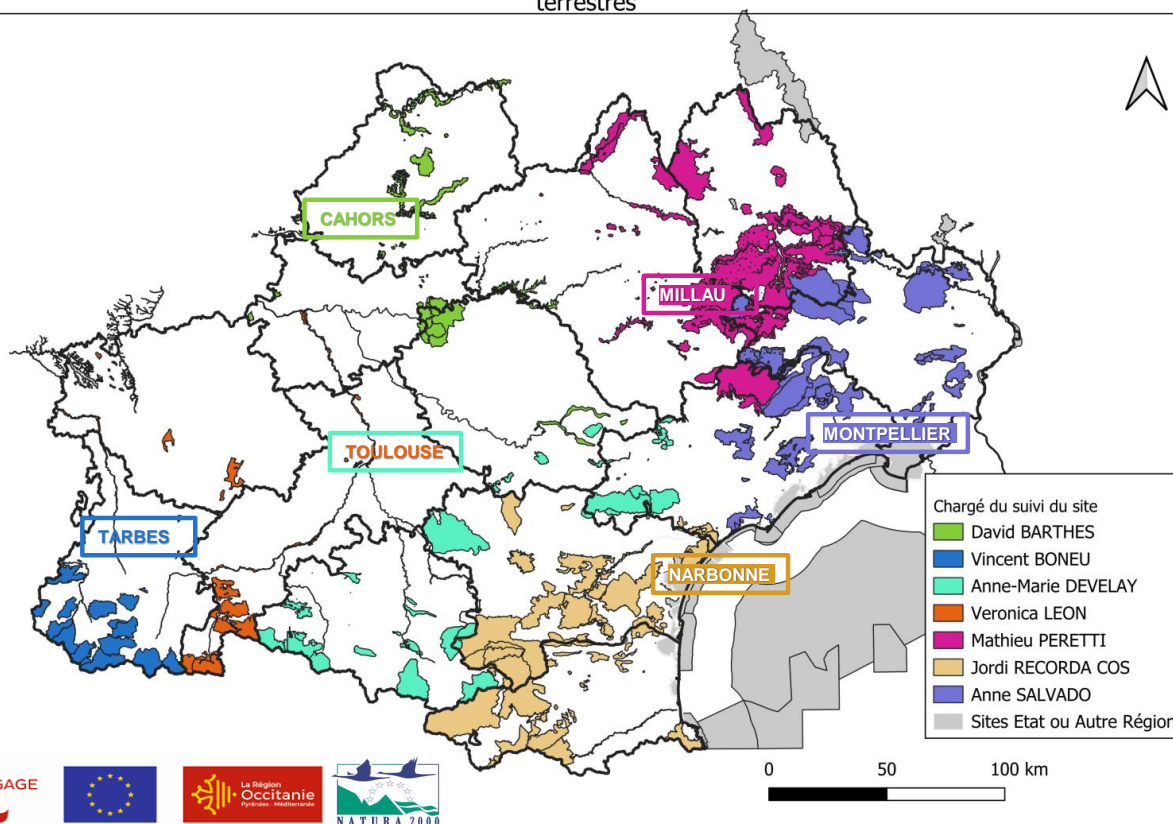
1 CP à Narbonne

1 CP à Cahors

1 CP à Tarbes



Répartition géographique des agents de la Région Occitanie en charge du pilotage des sites Natura 2000 terrestres



Les rôles de chacun

Le COPIL et sa présidence

- Organe **décisionnel**, garant de la **concertation** locale
- **Relai** auprès des acteurs du territoire
- **Pilote** la mise en œuvre et suivi des actions du DOCOB (oriente, priorise, évalue...)

La structure porteuse

- **Assistance administrative** pour le compte du COPIL (organisation du COPIL, demandes de financement, marchés sous-traitance...)
- Mise en œuvre des actions **d'information, communication, sensibilisation** du DOCOB
- **Missions techniques** (prospection, accompagnement technique et administratif des contrats, suivis scientifiques, appui à l'évaluation des incidences...)
- Bilan annuel des actions, programmes prévisionnels, évolutions du DOCOB le cas échéant

Les rôles de chacun

L'autorité administrative / autorité de gestion Région

- **Garante** de la bonne mise en œuvre du dispositif / objectifs du site
- Conduit la **procédure de désignation** des collectivités porteuse et présidences COPIL
- Dirige les démarches **d'évaluation et révision** des DOCOBs
- Pilote les dialogues de **gestion budgétaire** annuels avec les structures porteuses et **finance** les programmes et actions contractuelles
- **Instruit les demandes d'aides** du FEADER (animation et contrats) et **contrôle** leur bonne exécution
- Conduit les procédures de **marchés publics** (cas des sites orphelins)
- Assure **l'accompagnement technique, administratif et réglementaire** auprès des collectivités animatrices



Merci de votre attention

